

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 7

Votants : 11

L'an deux mil dix-huit

Le 19 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2018

Faute de quorum à la réunion initialement convoquée le 15 juin 2018 par convocation du 31 mai 2018

PRESENTS : MM. BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – CABROLIÉ – DESCLIDES – FAURE – SAVIN – SUTRE

EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – LEVIN – MALLAH – MOUNIER – SAVIN

MM BOIREAU – BOIVENT – ESTIENNE

POUVOIRS :

MME MALLAH a donné pouvoir à M SAVIN

MME MOUNIER a donné pouvoir à M DESCLIDES

MME SAVIN a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M BOIVENT a donné pouvoir à M SUTRE

M. Gérard SUTRE a été nommé secrétaire.

2018-06-03 D :

Objet : Renouvellement du bail commercial de l'épicerie

Monsieur le Maire expose que par délibération du 13 juin 2008, le Conseil Municipal autorisait Monsieur le Maire à signer un bail commercial pour l'épicerie sis 26 Grand'Rue, Le Bourg 16560 JAULDES avec Monsieur et Madame BOUTINOT Patrick et Annie.

Monsieur le Maire précise qu'un bail a donc été formalisé par un acte notarié le 26 janvier 2009 pour 9 ans auprès de l'étude de Maître FERRANT François, notaire à SAINT ANGEAU (Charente).

Monsieur le Maire précise donc que le bail est arrivé à échéance le 31 janvier dernier et que Madame BOUTINOT, par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 18 mai 2018, en sollicite le renouvellement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler ce bail pour une durée de neuf ans qui prendra fin le 31 janvier 2027. Le montant du loyer mensuel est fixé à 226,45 € HT. Le montant du loyer sera révisé à la date anniversaire de l'entrée en jouissance selon la variation de l'indice des loyers commerciaux du 2^{ème} trimestre de l'année précédente publiée par l'INSEE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le renouvellement du bail commercial situé 26 Grand'Rue, Le Bourg à JAULDES à Madame BOUTINOT Annie et autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial.

Fait à Jauldes, le 20 juin 2018

Le Maire

Eric SAVIN

